



Lettre -2- de l'APAHAU Mai 2009

Se faire entendre

Les mouvements dans les universités et les vacances n'ont sans doute pas favorisé la diffusion de l'importante nouvelle qu'est l'ouverture du poste d'Inspecteur général de l'éducation nationale pour l'histoire des arts. Ce poste a en effet été publié dans le Bulletin officiel de l'Education nationale n°15 du 9 avril 2009. Vous trouverez plus d'informations sur la page : www.education.gouv.fr/cid24342/meni0900252v.html et dans les documents joints.

Ce poste est ouvert à toute personne titulaire de la fonction publique de rang A travaillant depuis 10 ans au sein du Ministère de l'Education nationale et de la recherche et ayant enseigné 5 ans au moins et ayant un doctorat. C'est -à-dire que de nombreux membres de l'association, aussi bien maitres de conférences que professeurs, peuvent se présenter ...

La date limite d'arrivée des dossiers de candidature est le 13 mai.

Je vous rappelle que l'ouverture de ce poste et la nomination d'une personne spécifiquement en charge de l'enseignement d'histoire des arts étaient une des premières demandes de l'APAHAU concernant cet enseignement. Il est en effet évident que cet inspecteur aura un rôle fondamental pour la mise en place de cet enseignement à la fois dans son contenu et dans ses modalités d'application pédagogique. Il y a de fortes chances qu'un universitaire historien de l'art puisse être retenu pour ce poste, et cela serait fondamental pour la reconnaissance de la discipline au sein du ministère de l'Education nationale et pour sa meilleure et plus grande prise en compte dans les programmes.

Aussi est-il fondamental qu'il y ait plusieurs bonnes candidatures émanant de la communauté pour ce poste ...

De plus, l'attitude du Ministère face aux propositions de l'APAHAU est en train de changer . L'idée d'une journée de rencontre entre les enseignants universitaires et les

professeurs dans les écoles, collèges, et lycées a été retenue. Je vous envoie ci-joint la proposition formulée, et vous recevrez prochainement le programme définitif, remodelé par la DGESCO, mais pas tellement différent ... Il serait bon que le membre référent pour l'histoire des arts de chaque académie puisse assister et participer à cette journée. Pour cette responsabilité, les candidatures sont encore ouvertes : l'enseignement d'histoire des arts deviendra en partie ce que nous voulons en faire, mais nous devons avoir une démarche volontaire et participative, sans renier nos engagements.

L'APAHAU est de plus maintenant normalement associée à la commission des programmes pour l'enseignement d'histoire des arts ...

Pour ce mois de mai, comme par la suite, vous recevrez le calendrier en pièce jointe. Il a semblé en effet aux membres du bureau qu'il comporte nombre d'informations utiles (il est le plus complet calendrier envoyé en France ...) à la fois pour les enseignants et les étudiants en Doctorat ou en Master. Nous vous invitons donc à le diffuser (veiller à ne transmettre que le calendrier, et non le billet et les autres pièces, ...) auprès de vos étudiants, et à inciter ceux-ci à s'inscrire pour la réception de ce calendrier à l'adresse suivante :

calendrierapahau@gmail.com en spécifiant dans le titre du courriel : inscription. Par la suite, les personnes ayant accompli cette démarche le recevront directement. Nous vous invitons également fortement à nous transmettre à la même adresse **les informations pour la lettre de juin en complétant le modèle établi avant le 18 mai 2009.**

Notre force passe également par la publicité donnée à nos activités de recherches, de séminaires et de colloques, qui montrent bien le dynamisme de l'histoire de l'art en France, une histoire de l'art plurielle, prête à affronter les défis de l'enseignement dans les écoles, collèges et lycées comme ceux de l'enseignement supérieur ou de la recherche innovante et de qualité.

Olivier Bonfait
Président de l'APAHAU

PS. Si vous ne l'avez déjà fait, veuillez vous rappeler de soutenir le développement des activités de l'Association en réglant votre cotisation annuelle. Il suffit pour ce faire d'envoyer un chèque de 30 euros, libellé à l'ordre de l'APAHAU à l'adresse suivante:

Pierre PINON, 3, rue Jean Arp 75013 Paris.

En outre, il est possible pour seulement 20 euros en plus d'obtenir l'abonnement à la revue de l'APAHAU, *Histoire de l'art*, qui publie chaque année deux numéros très intéressants (www.revuehistoiredelart.fr <<http://www.revuehistoiredelart.fr>>). Le chèque est donc alors de 50 euros, et est libellé et adressé comme précédemment.